



Céline PERON - Présidente

Marseille, le 01/12/21

Affaire suivie par Béatrice

Comité Régional PACA de Gymnastique
12 rue Raphaël
13008 MARSEILLE
Tel : 04-91-22-72-22
Mail : beatrice.paca@orange

A **Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs**
Les Présidents d'Associations PACA de GR concernés

Ref : BR COMP 64 / 21-22

Objet : Echelon Régional Individuel GR

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que **la compétition Régionale individuelle GR** se déroulera les :

Samedi 11 et Dimanche 12 Décembre 2021 à Vitrolles

Adresse : Gymnase Léo Lagrange Boulevard Alfred Casile – 13 127 Vitrolles

1) Droits d'engagements : 13 € par gymnaste

ATTENTION ! Nous vous informons qu'il n'y aura plus de paiement des droits d'engagements sur le lieu de la compétition.

Nous vous rappelons que les règlements devront se faire via « Engagym » par le E-paiement. Nous vous remercions de privilégier le règlement par CARTE BANCAIRE pour une meilleure lisibilité.

Les notifications de vos règlements effectués que vous recevrez d'Engagym serviront de reçu.

IMPORTANT ! Les forfaits sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr : 10 jours maximum avant la compétition.** Passé ce délai, les droits d'engagement seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat).

2) Droits d'entrée :

- * 3 € l'entrée (pour chaque jour)
- * 5 € pour le samedi et dimanche
- * Gratuit pour les moins de 12 ans et les licenciés

3) Déroulement Technique :

* Vous trouverez ci joint l'organigramme de la compétition.

* **Les juges** devront présenter leur livret de juge, leur licence et être en tenue (tailleur bleu marine, jupe ou pantalon (noir toléré) et chemisier blanc – pas de Jeans. Privilégier les chaussures plates).

Dans le cas contraire, le juge ne pourra officier. Pour le bon déroulement de la compétition, ils devront être prêts **5 minutes avant le début de chaque catégorie.**

* **Tenue sportive pour les entraîneurs** en salle d'échauffement et de compétition (respecter l'aire d'échauffement pour les gymnastes).



Fondée le 28 septembre 1873
Reconnue d'utilité publique



12, rue Raphaël
13008 MARSEILLE
Téléphone : 04-91-22-72-22
Télécopie : 04-91-77-14-89
E-mail : comite-paca-ffg@wanadoo.fr



Céline PERON - Présidente

* **MUSIQUE** : L'envoi ou les changements de musiques se fait sur le site de la FFG dans la rubrique « Compétition » puis « DJGym » **au plus tard avant le lundi midi précédent la compétition**. Comme les saisons antérieures, les musiques seront gérées informatiquement. Nous vous demandons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

* **CONTROLE DES LICENCES :**

Le contrôle des licences est **obligatoire**. Les participants (entraîneurs, juges, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

* **PALMARES :**

Rappel ! Pour la catégorie « Nationale 7-9 ans », 3 classements individuels prévus :

- par année d'âges
- ML
- ML + massues

Veillez agréer, *Madame, Mademoiselle, Monsieur le Président*, l'expression de nos sincères salutations sportives.

Céline PERON
Présidente Régionale